

PROCOLE D'URGENCE – APPEL SAMU -

UN ENFANT EST BLESSÉ :

- Regarder l'heure.
- Un agent reste avec l'enfant et lui prodigue les premiers soins.

Direction présente :

- Un autre agent prévient la directrice qui appelle le SAMU 15 avec un téléphone sans fil ou un portable
- Se munir de la boîte d'urgence.
- Un autre agent éloigne les autres enfants

Direction absente :

- Appeler le SAMU 15 avec un téléphone sans fil ou un portable
- Aller chercher la boîte d'urgence.
- Un autre agent éloigne les autres enfants

L'APPEL :

SE PRÉSENTER :

- Je suis
- Nommer le nom de la crèche
- Nommer l'adresse

PRÉSENTER L'ENFANT :

- Un garçon/fille, âge
- Préciser les circonstances de l'accident : chute, fausse route,
- Décrire l'état clinique de l'enfant : état de conscience, souffrance, agitation, somnolence, saignement, etc...
- Énumérer les soins déjà prodigués à l'enfant.
- Ne raccrocher que sur demande du médecin.

DANS L'ATTENTE DES SECOURS :

- Prévoir une personne à l'extérieur de la crèche pour guider les secours
- Prévoir deux personnes auprès de l'enfant
- ❖ Cette procédure est un support pour la mise en place de l'organisation interne de la crèche concernant la procédure d'urgence.

- ❖ Protocole en lien avec le décret N° 2021-1131 du 30 Août 2021(1er protocole)